

JUSQU'OUÙ LE PLEONASME CAUTIONNE-T-IL LA DIAPHORE ?

Koffi Magloire KOUASSI
Maître-Assistant, Docteur d'Etat
Université de Bouaké-Côte d'Ivoire

ABSTRACT

French language draws its richness from a variety of sources. One of these sources which attract the linguist's attention turns to be pleonasm that itself is of various kinds in reference to its degree of grammaticality. In distinguishing the pleonasm that is a product of superfluity from the kind of pleonasm under its plenitude dimension, FONTANIER certainly intended to point out emphatically the two aspects of redundancy whose nature and mode of repetition are its consecration. In this article, I have allowed myself to explain that diversity characterizing diaphora which excludes pleonasm when the latter enriches a basically verbal redundancy, as the gist of this sort of diaphora rests on cataphore and anaphora.

RÉSUMÉ

La langue française tire sa richesse à travers diverses sources. L'une de ces sources qui focalise l'attention du linguiste se trouve être le pléonisme, lui-même divers relativement à son degré de grammaticalité. FONTANIER, en distinguant le pléonisme relevant de la superfluité du pléonisme sous sa dimension de plénitude, a certainement voulu insister sur les deux aspects de la redondance dont la nature et le mode de la reprise en constituent la consécration. Cet article s'est donc permis d'explicitement cette diversité du pléonisme qui, prenant en compte la diaphore dans ses degrés les plus anaphoriques et les plus cataphoriques, exclut le type de pléonisme qui féconde une redondance essentiellement verbale.

Mots clés : Diaphore, cataphore, anaphore, pléonisme, superfluité, plénitude.

INTRODUCTION

Il est presque une gageure que le linguiste évoque l'idée de la diaphore lorsqu'il traite du pléonisme dans le contexte grammatical. Inversement, les analyses, par lui, ouvertes en faveur de la diaphore, excluent directement l'idée du pléonisme. Pourtant, il me semble convenir de retenir que les tours pléonastiques, tant dans

leurs principes de plénitude que dans leurs caractéristiques de superfluité, convoquent bien souvent les traits de la diaphore avant de s'en démarquer au nom de l'intégrité grammaticale¹. Comment peut-on, en effet, retenir de cet exemple ci-après un fait pléonastique sans y découvrir l'expression diaphorique ?

(Footnotes)

¹ FONTANIER, (P.), 1977. *Les figures du discours*. Paris, Flammarion, p. 299.

(1) *Quand sur le tard mes yeux, mes yeux, se, briseront.*
(Regard/LGD/Pigments/69)

N'est-ce pas la même répétition pléonastique du morphème "mes yeux" contenue dans le premier vers que restituée, dans une certaine mesure, le pronom préverbal ou anaphorique "se" (1) dans le second vers de DAMAS ?

Mais tous ces items coïncidés pour pléonasmie jouissent-ils des propriétés diaphoriques au sens coréférentiel du terme ?

Inversement, la reprise anaphorique "se" partage-t-elle le même degré de pléonasmie que "mes yeux" dont la répétition voue d'un premier coup d'œil la redondance disconvenante ?

Tout bien considéré, le sens de ce présent article s'inscrit dans la logique de la réponse à ces diverses interrogations. Il s'agira, pour moi, d'analyser jusqu'où le pléonasmie est diaphorique et où ils s'excluent mutuellement.

Pierre FONTANIER, dans son ouvrage intitulé : *Les figures du discours*² évoque divers degrés dans les tours pléonastiques. Il en va de même pour Patrick BACRY qui, lui, distingue le pléonasmie admis du pléonasmie réprimé³. Selon BACRY, en effet, est admis, le pléonasmie du genre :

(2) *Il [joue] à [un jeu] dangereux.*

En revanche, est dit pléonasmie réprimé les répétitions comme celles contenues dans l'exemple (3).

**(3) Il [monte] [en haut] pour [avancer] [devant].*

Peut-être faudrait-il explorer cette diversité de tours en confrontant le pléonasmie à la diaphore au sein de laquelle se trouvent atomisées les relations d'anaphore⁴, d'anadiplose, d'épistrophe et de reduplication aux fins d'en établir les liens de réciprocity. Dans un cas comme dans l'autre, si nous reconnaissons que la diaphore résulte de la relation syntaxique et/ou sémantique qui co-réfère un élément A à un élément B, c'est admettre du même coup que les diverses catégories des tours pléonastiques impliquent des subtilités diaphoriques avant de les transcender. En conséquence, j'organiserai ma réflexion autour de trois axes fédérateurs :

1°/ Le premier axe va s'intituler : la diaphore grammaticale, un fait pléonastique de degré zéro ;

2°/ Le second axe répondra aux exigences de l'idée suivant laquelle la diaphore est un pléonasmie de nécessité stylistique ;

3°/ Le troisième axe enfin appelle à la réponse suivante : le pléonasmie, un phénomène de redondance non diaphorique.

I. LA DIAPHORE GRAMMATICALE : UN FAIT PLEONASTIQUE DE DEGRE ZERO

On sait qu'en français moderne, la fluidité du langage provient de divers procédés de substitution. L'un des substituts qui redynamise le style de l'usager de la langue française est sans conteste notable le pronom. "Mot sans visage"⁵ comme l'affirme PINCHON, le pronom donne caution à une catégorie de relation diaphorique spécifique. En conséquence, (4) se distingue de (5) pour des raisons que voici :

(4) *Ils me l'ont rendue la vie,*

plus lourde et lasse.

(Complainte du Nègre/LGD/Pigments/47)

(5) *Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, qui suivent indolents compagnons de voyage le navire glissant sur les gouffres amers.*
(L'Albatros/PCB/Les fleurs du mal/32)

En (4), le substitut "l'" du syntagme nominal (SN) "la vie" apparaît comme une nécessité grammaticale alors qu'en (5) au contraire, "vastes oiseaux des mers" en tant que reprise du SN "des albatros", ne revêt qu'un attrait stylistique. On dit que "l'" appelle à une relation diaphorique grammaticale tandis qu'entre "des albatros" et "vastes oiseaux des mers", on ne relève qu'une diaphore lexicale. Toutefois, la diaphore grammaticale n'exclut pas l'idée de reprise, donc de répétition subtile d'autant que (4a) de (4) jouit d'une lisibilité plus caractéristique et d'une norme grammaticale exemplaire.

(4a) *Ils m'ont rendu la vie*

plus lourde et lasse

En supprimant "l'" en (4a) pour obtenir une séquence phrastique plus concise, on démontre là que le pléonasme se laisse saisir en (4). Ce pléonasme se vérifie par le caractère totalement subordonné de la reprise envers son désignateur autonome. Par principe grammatical, "l'" porte la même marque du genre et du nombre que son désignateur "la vie". Et il suffit de substituer "la vie" aux "yeux" pour que "l'" prenne la forme que voici :

(4b) *Ils me les, ont rendus
les yeux,
plus lourds et las*

De fait, la reprise pronominale n'a de sens et d'essence que relativement au désignateur autonome dont il est le substitut. Il faut donc comprendre pourquoi PINCHON affirme qu'elle représente "le vide ou l'abstraction"⁶. Mais ce vide ou cette abstraction signifie-t-il le néant ? Avec FAUCONNIER, il importe de savoir que tout pronom, du moins celui de la troisième personne, établit toujours une relation de coréférence, fut-elle partielle avec son désignateur autonome⁷. C'est donc dire que l'abstraction dont parle ici PINCHON ne traduit guère l'idée du néant. Bien au contraire, provenant étymologiquement de la conjugaison de la particule «Pro» et du radical «nom», le pronom n'a de valeur significative que parce qu'il prend la place du nom. Malheureusement, ce nom n'augure d'aucun caractère exclusif de sorte qu'un pronom comme "le" arbore toujours sinon souvent d'un caractère hypothétique. Dans l'exemple ci-après :

(6) *L'homme, porte un nouveau chapeau, Nous [le,] verrons dès demain.*

Trois cas de figures sont envisageables :

- soit que "le" co-réfère à "un nouveau chapeau" et dans ce cas (6) donnera (6a) en :

(6a) *L'homme porte un nouveau chapeau, Nous verrons [un (cet) nouveau chapeau,] dès demain.*

- soit qu'il est le substitut de "l'homme" et (6b) peut représenter la structure profonde de (6) en :
(6b) *L'homme, porte un nouveau chapeau. Nous verrons [l'homme, (au nouveau chapeau)] dès demain.*

- soit enfin que "le" est une reprise résomptive impliquant par voie de conséquence l'idée du port d'un nouveau chapeau par un homme.

Au regard de cet éventail d'interprétation large des phrases scellées du sceau de la reprise diaphorique grammaticale parce que pronominale, je ne peux qu'observer ici la présence sous-jacente d'une réitération pléonastique ; celle qu'il convient de qualifier de pléonasme de degré zéro. N'assurant qu'un degré zéro dans la logique de la répétition, cette catégorie de pléonasme s'oppose à celle qui relève de la stylistique.

II. LA DIAPHORE LEXICALE : UN PLEONASME STYLISTIQUE

Est-il besoin de rappeler que sous cet angle, la diaphore féconde une diversité existentielle ? En excluant, pour les besoins de la cause, l'exophore pour ne prendre en compte que les cas de reprises endophoriques, deux possibilités guident mon analyse :

- les reprises par trope ; et
- les reprises non trope.

2.1. Les reprises diaphoriques par trope, des cas de pléonasme stylistique

Elles concernent, pour l'essentiel, les reprises métaphoriques à partir desquelles, par transfert de sens, on emploie un mot pour un autre. Au demeurant, ne peuvent surgir de ces reprises que :

soit des relations d'hyponymie comme il est admis de l'observer dans l'exemple (5) :

(Footnotes)

¹ FAUCONNIER, (G.). *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?* Paris, Ed du Seuil, p 10.

² FONTANIER, (P.), *op. cit.*, p 299.

³ BACRY (Patrick), 1992. *Les figures de style*, Paris, Belin, 1992, p.7.

⁴ L'anaphore, dans ce cadre, répond aux principes de la reprise d'une idée A par un pronom réfléchi.

* seront précédées de ce signe, toutes les séquences phrastiques grammaticales.

⁵ PINCHON, (J.), 1972. *Les pronoms adverbiaux «En et Y», problèmes généraux de la représentation pronominale.*

Genève, DROZ, p 9.

⁶ PINCHON, (J.), *Ibidem*, p. 9.

⁷ FAUCONNIER, (G.), *op. cit.*, p. 9-20.

(5) *Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, qui suivent indolents compagnons de voyage le navire glissant sur les gouffres amers.*
(L'Albatros/PCB/Les fleurs du mal/32)

- soit des relations d'hyponymie, puisque dans ce cas précis, la reprise fonctionne comme un sous-ensemble d'un désignateur autonome. L'exemple ci-dessous offre le schéma le plus édifiant :

(7) *Le charmeur attendait depuis quatre heures. Entre ses mains des fleurs, des roses, qui n'avaient plus leur éclat à force de recevoir la poussière que leur administraient au passage les véhicules.*

En réalité, « des roses » en tant que reprise endophorique du SN « des fleurs » constitue un sous-ensemble de ce désignateur autonome tant il est vrai : la rose est une fleur, mais toutes les fleurs ne sont pas nécessairement des roses.

- Soit enfin, des relations de co-référence purement accidentelle ainsi qu'il résulte de l'exemple ci-après :

(8) *Oui me voilà entre deux frères, deux traîtres, deux larrons.*
(Chaka/LSS/Ethiopiennes/118)

On sait, du moins par principe, qu'on peut être frère sans être traître ou traître sans être frère à celui qu'on trahit. Au total, la relation endophorique entre « deux frères » et « deux traîtres » ne peut provenir que d'un fait purement hasardeux, donc accidentel. Toutefois, que la diaphore soit d'hyponymie, d'hyponymie ou de co-référence accidentelle, elle fonctionne sur la base de deux unités lexicales morphologiquement non identiques. Cette non identité entre le désignateur autonome et la reprise rappelle la diaphore pronominale à la seule différence que cette fois, la reprise n'est pas dénudée de toute valeur référentielle. Mais ce poids référentiel se juge au prorata du sens et uniquement du sens qui unit les deux unités lexicales dites diaphoriques. Du coup, le pléonasma, comme le cas des reprises pronominales, s'exprime ici également de manière implicite puisqu'il ne peut se saisir qu'à partir du décodage des faits métaphoriquement encodés. Or, qui parle de métaphore en tant que faits d'expression évoque de facto des faits de style ; des faits de style donc qui impliquent un cas de pléonasma stylistique. Ces mêmes faits de style apparaissent dans les reprises non trope.

2.2. Les reprises diaphoriques lexicales non trope, autres formes de pléonasma stylistique

La diaphore lexicale non trope implique également une diversité de reprises :

- tantôt elle appelle à la reprise avec changement de déterminants ;
- Tantôt elle convoque un phénomène de « répétition pure et simple »¹.

2.2.1. La diaphore conduite par des reprises avec changement de déterminants

Ce type de diaphore exclut les reprises métaphoriques. En revanche, il restaure, dans l'espace discursif, l'identité des unités significatives du couple endophorique à l'exception près que le déterminant de l'unité A s'oppose, par le degré de détermination, à l'unité B. Cette divergence entre les déterminants proclame toute la fluidité du langage au point de ne guère remarquer la superfluité, donc le pléonasma. En disant :

(9) *J'ai rencontré une femme, au passage... Cette femme, m'a été d'un apport précieux.*

On joue là sur le sens du style qui pallie toute répétition disconvenante. Pourtant, elle renferme cette redondance, même voilée par ce fait de style. On dit que ce type de pléonasma stylistique est, par voie de conséquence, moins expressif que ceux que produit la reprise lexicale non trope et qui n'appelle à aucun changement de déterminants.

2.2.2. La diaphore résultant de la répétition pure et simple

La reprise, dans ce cas, ne garantit pas à tous égards la coréférence. Bien plus souvent, l'identité entre le désignateur autonome et l'unité dépendante frise si bien la perfection qu'on a à se demander si le pléonasma à y repérer n'est pas dit réprimé. De toute évidence, si une répétition anaphorique comme celle qu'intègre cet exemple que voici :

(10) *J'ai dessein de faire retraite dans les marches du fleuve.*
J'ai dessein de méditer tes énigmes.

(*Epîtres à la princesse/LSS/Ethiopiennes/*

135)

restitue toute la quintessence de la redondance peu ou prou disconvenante, du moins par principe grammatical, il n'en va pas de même des faits de diaphore provenant :

- de l'épistrophe dont l'ossature se laisse sceller dans cet exemple :

(11)...

*Je l'ai lue en tes yeux,
qui n'avaient d'yeux,
que pour la peine*

(*Toute la peine/LGD/Névralgies/115*)

- de l'anadiplose telle qu'elle est prescrite par la répétition des SN «Enquien et Condé» dans la séquence phrastique ci-après libellée :

(12) *Un bruit s'épand qu'Enquien et Condé sont passés : Condé dont le nom seul fait tomber les murailles, force les escadrons et gagne les batailles ; Enquien, de son hymen seul et digne fruit, par lui, dès son enfance à la victoire instruit.*

(Boileau)

- Ou enfin, de la réduplication contenue dans cette autre séquence de vers.

(13) *Combien de temps, Seigneur, combien de temps, encore verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?*

(Racine)

Au demeurant, les quatre cas de reprises rythment la cadence du pléonasmе, du moins par leur poids syntaxique et morphologique dans la structure des phrases. Ici, c'est « J'ai dessein de » qui crée la redondance, là, le SN « yeux », ailleurs, on retient « Enquien et Condé », plus loin « Combien de temps ». En français moderne, bien des procédés linguistiques tels que la troncation ou la mise en apposition permettent d'éviter le surplus de mots. Evidemment, à des degrés divers, on n'échappe point à certaines répétitions. Par exemple, (10) et (13) peuvent aisément se passer des éléments répétés pour donner une structure plus fluide obéissant aux contraintes grammaticales. Aussi pourrait-on écrire :

(10a) *J'ai dessein de faire retraite dans les marches du fleuve, de méditer tes énigmes.*

(13a) *Seigneur, combien de temps encore verrons-nous contre toi les méchants s'élever ?*

Cette paraphrase, si elle ne se révèle pas impossible avec (10) et (13), elle s'avère tout de même difficile en (11) et en (12). Justement, c'est parce qu'en (10) et en (13), les syntagmes répétés portent les stigmates de la superfluité alors qu'en (11) et (12) ceux-ci révèlent leur caractère de plénitude. Que la présence de l'unité dépendante émerge avec le poids de la plénitude ou de la superfluité, l'idée de la redondance est agréée et cautionnée, par pan progressif, le pléonasmе ; mais un pléonasmе façonné par les faits du style ; un pléonasmе un peu moins saillant que le pléonasmе non diaphorique.

III. LA DIAPHORE ET LE PLEONASME S'EXCLUENT MUTUELLEMENT

Il est, dans la langue française, des verbes qui ne peuvent se passer du pronom, substitut inconditionnel du substantif. La grammaire traditionnelle les qualifie de verbes réfléchis ou réciproques. Ils s'opposent aux verbes ordinaires par ce qu'ils se laissent toujours précéder d'un pronom dit préverbal et une phrase comme :

(14) *Le mécanicien [] lave après le travail.*

Apparaîtrait non acceptable si tant est qu'on voulait dire :

(14a) *Le mécanicien, [se,] lave après le travail.*

En démontrant que les séquences comme (14a) étaient plus acceptables parce que la lexicalisation du pronom préverbal « se » donnerait (14b) en :

(14b) *Le mécanicien lave le mécanicien après le travail.*

J'ai voulu établir là l'expression anaphorique en faveur de laquelle la grammaire distributionnelle fait de ce pronom préverbal un cas spécifique de reprise. Si donc le pronom préverbal doit nécessairement exister pour que la grammaticalité de la phrase soit,

c'est que la question du pléonasme, plus que relevant du degré zéro tend à disparaître pour l'obéissance à la norme. Mais tout ce qui prescrit la norme échappe à la redondance ; du moins d'un point de vue de la structure de surface de la phrase. Or le pléonasme, surtout dans son degré de superfluité, impose l'idée d'incongruité due à la redondance disconvenante. En disant :

*(15) *Je l'ai [vu] de mes propres [yeux].*
ou encore

*(3) *Il [monte] en [haut] pour [avancer] [devant].*

On revitalise le pléonasme dans toute sa dimension sans y découvrir la diaphore, même pas au sens anaphorique du terme et pour cause : les verbes comme « voir » et « monter » prescrivent toujours une catégorie sémantique qui renvoie systématiquement à des réalités extralinguistiques. Ainsi est-il impossible de voir par autre organe que par des yeux à moins que voir dans ce cas soit employé au sens métaphorique. De même, on ne monte qu'en haut et non en bas. En ajoutant à ces verbes, des référents déjà saisis par le fait de la sémantique verbale, on provoque là le phénomène de la superfluité qui, curieusement, éloigne la question de redondance par l'existence d'un désignateur dit autonome et d'une unité dépendante répondant aux caractéristiques de la reprise. Or, là où il est impossible de parler de l'idée A reprise par un élément B (extralinguistique ou intralinguistique peu importe), on ne saurait parler de diaphore.

CONCLUSION

En définitive, diaphore et pléonasme symbolisent bien des bourgeons d'une même graine qui, devenus arbres, ne produisent pas des fruits de la même espèce, du moins jusqu'à un certain degré. Image bien curieuse qui, pourtant, assure sa notoriété à la faveur de deux classes grammaticales précises que sont le pronom anaphorique et des verbes que j'appelle les verbes à sémantiques préconçus.

Par essence anaphorique, le pronom dit préverbal ne peut apparaître ex nihilo dans l'espace discursif. Dès lors, son emploi entend répondre plus à une exigence grammaticale qu'à un fait de style. Evidemment, pour ce poids grammatical, on ne peut et on ne doit parler ni de plénitude ni de superfluité. Et dans une phrase comme (14a) :

(14a) *Le mécanicien, se, lave après le travail.*

On ne saurait parler de pléonasme au sens de la redondance disconvenante.

De même, un verbe comme « monter » signifie par essence être au-dessus de. Vouloir donc y ajouter des déictiques spatiaux comme « en haut » qui renvoient, eux également, à l'idée d'être au-dessus de, c'est bien courtiser le pléonasme tautologique, celui qui marque l'agrément à la superfluité ; une superfluité qui, contenue dans une séquence phrastique comme (15), signe le divorce avec la diaphore.

Toutefois, il importe de retenir que cette exclusion mutuelle s'inscrit dans un cadre beaucoup trop restreint pour que les analyses récurrentes qui traitent du pléonasme ne sondent pas les alibis de la diaphore ou que les développements récents sur la diaphore ne prennent pas en compte l'expression pléonastique.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

1. BACRY, P., 1992. *Les figures de style*, Paris, Belin.

2. FAUCONNIER, G., 1974. *La co-référence, syntaxe ou sémantique ?* Paris, Ed. du Seuil.

(Footnotes)

¹ MAINGUENEAU, (D.), 1967.

Éléments de linguistique pour le texte littéraire, Paris, Bordas, p 156.

3. GREVISSE, M., *Le bon usage, grammaire française*, Paris, Duculot, 13^e Ed, 1993.

4. GUIRAUD, P., 1974. *La grammaire que sais-je ?*, Paris, PUF.

5. KERBRAT-ORECCHIONI, C., 2002. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 4^e Ed.

6. MAINGUENEAU, D., 1967. *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.

7. —————, 1994. *Les fondamentaux, syntaxe du français*, Paris, Hachette.

8. —————, 1998. *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.

9. —————, 2003. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 4^e Ed.

10. PINCHON, J., 1972. *Les pronoms adverbiaux «en» et «y», problèmes généraux de la représentation pronominale*, Genève.

